

## NORMES DE PUBLICATION

La Revue du Centre Archéologique du Var a pour but de promouvoir l'archéologie locale, en diffusant les résultats d'opérations archéologiques menées dans le département et la région PACA. L'activité de l'association « Centre Archéologique du Var », y est présentée sous forme de rapport d'activités synthétique faisant le bilan de chaque année. La revue apporte également un soutien éditorial aux membres de l'association, ainsi qu'aux étudiants qui le souhaitent. Enfin, elle accueille des informations ponctuelles rédigées sous forme de note et qui font état de la recherche archéologique dans le Var.

La thématique scientifique n'a pas de borne, ni géographique, ni chronologique.

La Revue du Centre Archéologique du Var bénéficie du soutien financier du Conseil Général du Var.

Depuis 2009, le service du Patrimoine de la Ville de Fréjus, dans le cadre d'une convention avec le Centre Archéologique du Var, collabore pour la mise en page de la revue.

Le comité de lecture est renouvelé pour chaque numéro.

### Recommandations aux auteurs

#### – La préparation et l'édition des travaux

La gestion scientifique est assurée par un comité de lecture. La préparation des manuscrits, leur traitement informatique, les corrections et le maquetage sont placés sous la responsabilité éditoriale de la cellule d'édition de la revue.

#### – Les manuscrits

Ils doivent être inédits (texte et illustrations) et conformes aux normes. Ils seront envoyés au directeur de la revue avant le 31 décembre de chaque année.

##### – Épreuves de correction

Les auteurs reçoivent une épreuve qui doit faire l'objet d'une relecture attentive et minutieuse. Les corrections de ces épreuves doivent être très soignées et claires (en rouge) selon les conventions habituelles dans l'édition (se reporter au modèle habituel des codes de correction typographique). Les épreuves corrigées doivent être retournées au secrétariat d'édition sous une quinzaine de jours.

#### – Normes de présentation

Les indications ci-après s'inspirent pour l'essentiel des normes nationales et du code de typographie du *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Paris, 2002.

##### – La présentation générale

Le texte de l'article saisi sur CD (traitements de texte standards) et enregistré au format Word.

Dans un dossier portant le nom de l'auteur, regrouper les fichiers séparés suivants : texte ; notes ; bibliographie ; légendes des figures ; éventuellement, tableaux ; diagrammes ; annexes ; etc.

Pas de coupure de mot manuelle ni de mise en page, les notes doivent être intégrées directement en bas de page. Réduire au maximum les enrichissements typographiques (*italique*, **gras**) ; la revue se réserve le

droit de les modifier.

Ne pas souligner les titres ou des mots dans le texte ; éviter le saut de ligne, sauf entre les différents paragraphes et chapitres.

Fournir un tirage papier du texte et des illustrations destiné au secrétariat d'édition.

Pas de tabulation / pas de mise en page / pas de paragraphes solidaires / pas de césure de mot / pas de tableaux dans le texte (à joindre dans un fichier Excel à part).

#### – La rédaction de l'article

##### – Découpage

Le texte doit être hiérarchisé à l'aide des titres et sous-titres numérotés en chiffres arabes :

Quatre niveaux uniquement :

1.

1.1.

1.1.1.

1.1.1.1.

Au-delà, sous-titres possibles mais sans numérotation.

Aucun paragraphe (surtout en début de texte) ne peut trouver place hors de la numérotation.

Le titre de l'article doit être concis et comporter les indications géographiques et/ou chronologiques. Le lieu-dit d'un site doit être suivi de l'indication de la commune et du département.

##### – Usage des majuscules

L'emploi doit être limité à l'essentiel, sans abus ; on se reportera au Manuel de typographie française élémentaire de Yves Perrousseau. Aucun mot ou nom propre ne doit être totalement en majuscules dans le texte. Les noms d'une civilisation ou d'une période chronologique, employés substantivement, prennent une majuscule au mot signifiant : la Protohistoire méridionale, l'âge du Fer. Le mot âge prend toujours une minuscule sauf dans Moyen Âge (qui s'écrit sans trait d'union). Les noms de points cardinaux prennent une majuscule quand ils font fonction de nom propre :

ex. les populations du Sud ; ils prennent une minuscule quand ils sont employés adjectivement : ex. au nord du mur MR89.

– *Usage des abréviations et des conventions*

Afin d'alléger les textes, l'édition emploie un certain nombre d'abréviations dont il convient cependant de respecter la transcription.

– *Les nombres*

Généralement écrits en lettres dans le courant du texte (ex. six niveaux, deux périodes), sauf pour les mesures de longueur, de poids ; ils sont toujours en chiffres dans les inventaires et les catalogues.

Les nombres à partie décimale : écrire 3,25 m (et non pas 3m, 25).

Les grands nombres : ne pas mettre de point entre les centaines et les milliers, un espace seulement : écrire 10 420 m et non pas 10.420 m.

Les coefficients de réduction : écrire 1/2 500 ou 1/3 et non pas 1/2.500° ou 1:3.

Les indications d'unités :

Les conventions d'unités de longueur, de capacité ou de poids ne prennent pas la marque du pluriel et ne sont pas suivies d'un point ; elles ne s'abrègent que si elles accompagnent un chiffre.

millimètre = mm

centimètre = cm

décimètre = dm

mètre = m ; mètre carré = m<sup>2</sup>

kilomètre = km ; kilomètre carré = km<sup>2</sup>

litre = l

gramme = g

kilogramme = kg

– *Les indications chronologiques*

Ne pas écrire « siècle » ou « avant/après Jésus-Christ » en entier ; ne pas écrire les siècles en caractères arabes mais en romain, suivi de «<sup>er</sup> » ou «<sup>e</sup> » ; le siècle sera en petites CAPITALES d'imprimerie : I<sup>er</sup> s. av. J.-C., II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

– *Les points cardinaux*

Les noms des points cardinaux employés adjectivement, ou substantivement, s'écrivent sans majuscule. Lorsqu'ils font fonction de noms propres ou qu'ils désignent une partie du monde ils prennent une majuscule. Si les points cardinaux sont abrégés (N, S, E, O), on ne met une division qu'entre les éléments désignant deux aires opposées (NNE-SSO).

– *Les abréviations dans les inventaires*

Obligatoires dans les parties descriptives répétitives. On les choisira dans la liste ci-dessous. Dans ces cas, les abréviations prennent un point (mais pas la marque du pluriel).

Exemples usuels

L. = longueur

l. = largeur

ép. = épaisseur

frgt. = fragment(s)

diam. = diamètre (éviter Ø)

p. = poids

– **Références bibliographiques**

Elles sont intégrées dans le texte suivant le système « auteur - date , page » (entre parenthèses).

Notation de la référence dans le texte

Elle comporte (entre parenthèses) :

- nom du ou des auteurs de l'article ou de l'ouvrage (trois maximum [au-delà : *et al.*] sans virgule après) ;

- année d'édition (suivie d'une virgule) ;

- la ou les pages choisies (sans indication p. ou pp.) ;

- éventuellement, le renvoi à une note (= n.) ou à une figure (= fig. X)

Ex. : (Tchernia 1986, 46) ; (Brun 1999, 276, fig. 182).

– *La liste bibliographique*

Toutes les références appelées en bibliographie doivent être appelées dans le cours du texte. Les renvois aux articles et ouvrages cités dans le texte seront regroupés par ordre alphabétique en fin de texte. Chaque référence sera précédée de la notation « auteur - date ».

Les renvois seront rédigés ainsi :

• pour un ouvrage

**Cullin-Mingaud 2010** : CULLIN-MINGAUD (M.) – *La vannerie dans l'Antiquité romaine. Les ateliers de vanniers et les vanneries de Pompéi, Herculanium et Oplontis*. Naples, 2010, 298 p. (Collection du Centre Jean Bérard, 35).

• pour un article dans une revue

**Lemoine 2008** : LEMOINE (Y.) – Découverte de forces en bronze en contexte thermal à Fréjus (Var). *Instrumentum*, 27, juin 2008, 13-14.

• pour un article dans un ouvrage collectif

**Boetto 2009** : BOETTO (G.) – News Archaeological evidences of the horeia-type vessels : the Roman Napoli C shipwreck from Naples (Italy) and the boats of Toulon (France) compared. In : BOCKIUS (R.) (dir.), *"Between the Seas" : Transfer and Exchange in Nautical Technology, Proceedings of the 11th International Symposium on Boat and Ship Archaeology*, (Mainz, 2006), RGZM. Mainz, 2009, 289-296 (ISBSA 11).

– **Les illustrations**

Pour les photographies : la résolution doit être, au minimum, de 300dpi et les dimensions ne doivent pas être inférieures à 8,75 cm et supérieures à 18 cm de largeur (la dimension maximale étant de 18 x 24 cm). Concernant les photographies d'objets ou de monnaies, il est indispensable qu'une échelle graphique apparaisse sur les clichés...

Pour les plans et planches céramiques : nous devons disposer des fichiers natifs (illustrator de préférence ou des fichiers eps), avec des dimensions équivalentes aux photographies.

Une échelle graphique est indispensable pour éviter toutes réductions non définies.